



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE
BREIL-SUR-ROYA

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES RELATIF
AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

PLAN DE ZONAGE

Fond cadastral

Planche nord



Echelle : 1/5000

Octobre 2014

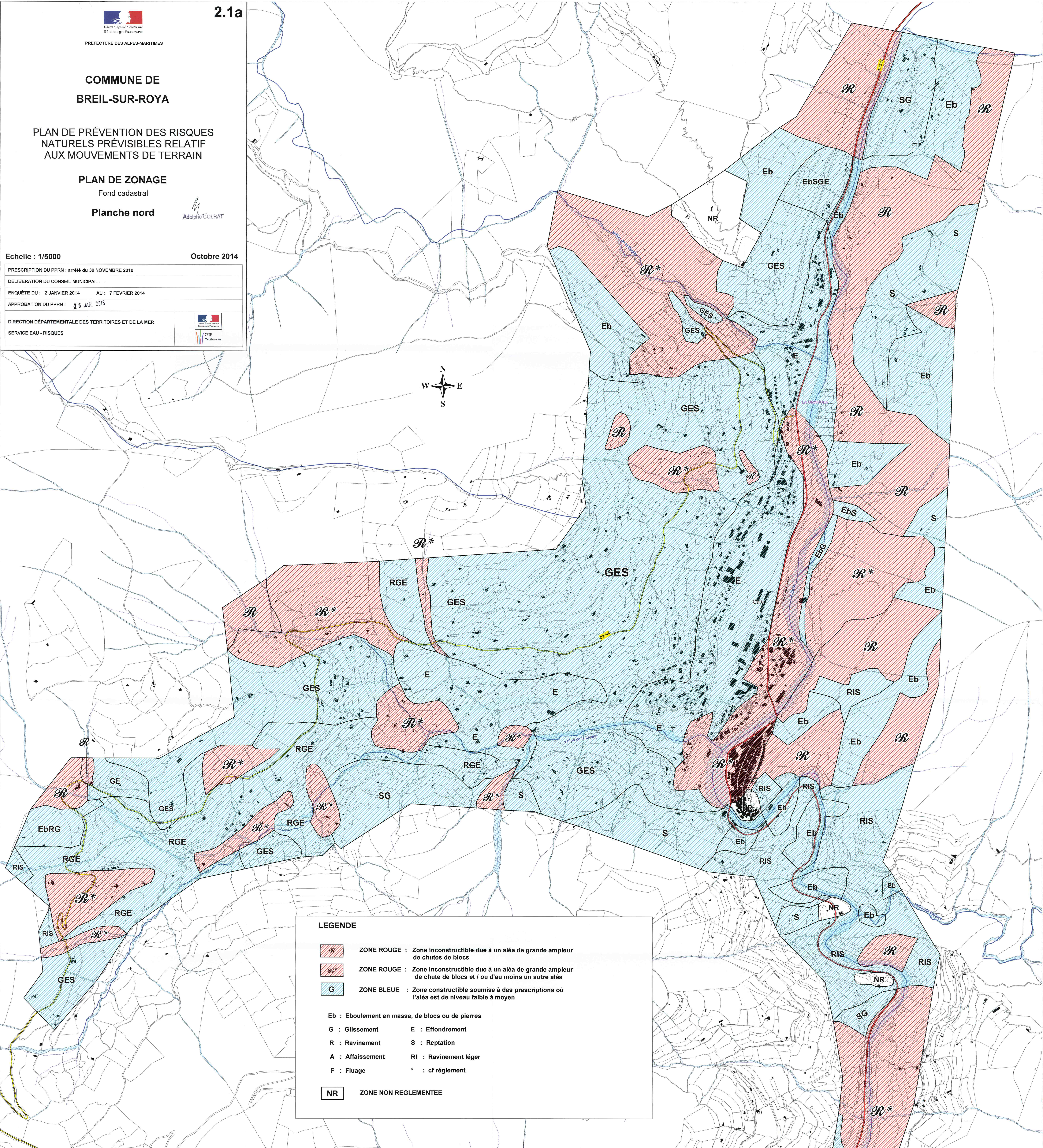
PRESCRIPTION DU PPRN : arrêté du 30 NOVEMBRE 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : -

ENQUÊTE DU : 2 JANVIER 2014 AU : 7 FÉVRIER 2014

APPROBATION DU PPRN : 26 JAN. 2015

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE EAU - RISQUES



LEGENDE



ZONE ROUGE : Zone inconstructible due à un aléa de grande ampleur de chutes de blocs



ZONE ROUGE : Zone inconstructible due à un aléa de grande ampleur de chute de blocs et / ou d'au moins un autre aléa



ZONE BLEUE : Zone constructible soumise à des prescriptions où l'aléa est de niveau faible à moyen

Eb : Eboulement en masse, de blocs ou de pierres
G : Glissement
R : Ravinement
A : Affaissement
F : Fluage
E : Effondrement
S : Reptation
RI : Ravinement léger
* : cf règlement

NR

ZONE NON REGLEMENTEE



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE
BREIL-SUR-ROYA

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES RELATIF
AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

PLAN DE ZONAGE

Fond cadastral

Planche sud


Adolphe COLRAT

Echelle : 1/5000

Octobre 2014

PRESCRIPTION DU PPRN : arrêté du 30 NOVEMBRE 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : -

ENQUÊTE DU : 2 JANVIER 2014 AU : 7 FEVRIER 2014

APPROBATION DU PPRN : 26 JAN. 2015

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE EAU - RISQUES



LEGENDE

-  ZONE ROUGE : Zone inconstructible due à un aléa de grande ampleur de chutes de blocs
-  ZONE ROUGE : Zone inconstructible due à un aléa de grande ampleur de chute de blocs et / ou d'au moins un autre aléa
-  ZONE BLEUE : Zone constructible soumise à des prescriptions où l'aléa est de niveau faible à moyen

Eb : Eboulement en masse, de blocs ou de pierres

G : Glissement

E : Effondrement

R : Ravinement

S : Reptation

A : Affaissement

RI : Ravinement léger

F : Fluage

* : cf règlement

 ZONE NON REGLEMENTEE

